Le Coin des parents

Les enfants sont accueillis, le matin entre **7h30 et 9h00, 11h45 et 12h15,** et l'après-midi **entre 13h15 et 13h45**.
Les plages horaires pendant lesquelles les parents peuvent récupérer leurs enfants sont les suivantes : avant et après la pause déjeuner, de **11h45 à 12h15** et de **13h30 à 14h00**, et en fin d'après-midi de **17h00 à 18h45**.

Pour les plus jeunes, n'oubliez pas le « doudou », ami indispensable pour les moments de repos, ainsi que des changes.
Les enfants qui le souhaitent peuvent venir avec un goûter pour le matin.

Merci de fournir une gourde ou une bouteille d'eau afin que votre enfant soit autonome pour s'hydrater, ainsi qu'une casquette.

Nous vous rappelons que **les enfants habitant Ussac et ceux venant régulièrement à l'Imaginaire sont prioritaires.**

Toute journée ou demi-journée d'inscription sera facturée à la famille sauf :
- en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical,
- en cas d'annulation 7 jours à l'avance.

L'A.L.S.H. «L'Imaginaire » bénéficie des participations financières de la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze, du Conseil Départemental de la Corrèze et de la M.S.A. du Limousin.

Accueil de loisirs l'Imaginaire

Bulletin d'inscription des mercredis du 3 septembre au 15 octobre 2025

26 route de Prugne, 19270 Ussac
06.70.96.01.18
alsh-ussac@orange.fr
Blog: http://alshussac.tumblr.com

Modalités d'inscription et de fonctionnement

L'accueil de loisirs accueille les enfants de **3 à 13 ans**.

Ils sont répartis en différents groupes suivant leur année de naissance :

Petits-Loups : Année 2022

Coyotes : Années 2021-2020

Ours : Années 2019-2018

Stars : Années 2017 à 2012

Bulletin d'inscription septembre/octobre 2025

A retourner avant le **Mardi 12 août** IMPERATIVEMENT
(à l'accueil de loisirs ou à la mairie)
et prioritairement par mail à alsh-ussac@orange.fr

Mon enfant .....né(e) en .....
participera aux activités de l'accueil de loisirs les jours suivants :

	Matin	Repas	Après-midi	Heure d'arrivée	Heure de départ
Mercredi 03/09					
Mercredi 10/09					
Mercredi 17/09					
Mercredi 24/09					
Mercredi 01/10					
Mercredi 08/10					
Mercredi 15/10					

Signature du responsable légal